



**Réunion Ad hoc du groupe d'experts sur
les nouvelles tendances et les défis en matière de protection
du consommateur : mise en œuvre des Principes directeurs
des Nations Unies pour la protection du consommateur**

29 novembre 2018, Genève, Suisse

Palais des Nations, salle XI (troisième étage, bâtiment A)

La protection du consommateur est une politique fondamentale pour le développement harmonieux des marchés mondiaux. Les consommateurs responsables peuvent prendre des décisions éclairées en fonction de leurs besoins et de leurs moyens, jouant ainsi un rôle actif sur le marché. Les politiques de protection du consommateur sont essentielles pour équilibrer les asymétries entre les consommateurs et les commerçants, pour faire appliquer la loi contre les contrefacteurs et pour permettre le règlement des litiges et la réparation des consommateurs. En outre, l'innovation se produit à un rythme jamais vu auparavant, affectant directement les consommateurs et les marchés aux niveaux national, régional et mondial. Cette situation exige des réponses politiques et réglementaires appropriées. La réunion du Groupe ad hoc d'experts de la CNUCED sur le droit et la politique de protection des consommateurs abordera certaines des tendances et des défis actuels en matière de protection des consommateurs lors de l'élaboration des politiques et de l'économie numérique, tout en examinant les moyens de mieux appliquer les Principes Directeurs des Nations Unies pour la protection des consommateurs.

Compte tenu des Principes directeurs des Nations Unies récemment révisés, une question se pose : comment mieux prendre en compte les intérêts du consommateur ? Le premier panel examinera les moyens par lesquels les autorités gouvernementales de protection du consommateur défendent l'intérêt des consommateurs dans le processus plus large d'élaboration des politiques publiques. Celles-ci comprennent notamment l'élaboration de politiques plus fondées sur des faits, des consultations et d'enquêtes publiques, d'éclaircissements comportementaux et d'évaluations d'impact.

Le deuxième panel traitera de la protection des consommateurs à l'ère numérique, qui est l'une des priorités des agences de protection des consommateurs et des autres institutions gouvernementales concernées. Les Principes directeurs des Nations Unies pour la protection du consommateur révisés incluent de nouvelles orientations issues de l'économie numérique, notamment sur les plateformes numériques, la protection des consommateurs vulnérables et défavorisés et de la protection des données des consommateurs, entre autres. Ce panel mettra l'accent sur l'importance croissante du renforcement des régimes de protection des consommateurs et du respect de leurs droits sur le marché numérique, en particulier dans les pays en développement.

Les résultats de cette réunion alimenteront les préparatifs de la Huitième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, prévue en 2020.

**Réunion Ad Hoc du groupe d'experts sur
les nouvelles tendances et défis en matière de protection du
consommateur : mise en œuvre des Principes directeurs des
Nations Unies pour la protection du consommateur**

29 novembre 2018, Genève, Suisse

Palais des Nations, salle XI (troisième étage, bâtiment A)

PROGRAMME PROVISOIRE

10:00 – 10:15

Mot d'ouverture

Mme Pamela Coke-Hamilton, Directrice de la Division du commerce international et des produits de base (DITC) de la CNUCED

10:15 – 13:00

**Session 1 : Mieux prendre en compte les intérêts du consommateur :
promouvant la protection des consommateurs dans l'élaboration
des politiques générales**

Modératrice : Mme. Teresa Moreira, Chef de Politiques de la Concurrence et de la Protection du Consommateur (CCPB), DITC, CNUCED

Panellistes :

- **Mme Alia Abbas**, Directrice générale de l'économie et du commerce, Liban
- **M. Hugh Stevenson**, directeur adjoint, Bureau des affaires internationales, Commission fédérale du commerce, États-Unis d'Amérique
- **Mme. Sara Rafael Almeida**, Analyste des politiques, Centre commun de recherche, Commission européenne
- **M. Steve MacFeely**, Chef des statistiques et de l'information, CNUCED

13:00 – 15:00

Pause déjeuner

15:00 – 18:00

**Session 2 : Défendre les droits des consommateurs sur les marchés
numériques**

**Modérateurs : Mme. Ebru Gokce Dessemond, Mme. Ana Cipriano,
M. Arnau Izaguerri**, CCPB, DITC, CNUCED

**Discussion 1 : Protection du consommateur et plateformes
numériques**

Intervenant principal : M. George Lusty, Directeur pour application de la loi, Autorité de la concurrence et des marchés, Royaume Uni, et **M. Akira Yoshida**, Analyste des politiques, OCDE

Discussion 2 : Consommateurs vulnérables et défavorisés

Intervenant principal : M. Fernando Blanco Muiño, Directeur national, Direction nationale de la défense des consommateurs, Argentine, **M. Shirish Deshpande**, Président, MGP-India

Discussion 3 : Protection des données des consommateurs

Intervenant principal : M. Thomas Blöink, Directeur général adjoint de politique de la consommation et société digitale, Ministère Fédéral de la justice et de la protection du consommateur, Allemagne

Les délégués qui souhaitent prendre la parole au cours de la session sont invités à en informer le secrétariat de la CNUCED en contactant M. Arnau Izaguerri (arnau.izaguerri@unctad.org) et Mme Ebru Gokce Dessemond (eburu.gokce@unctad.org).